

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018

**Présents** : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Corinne GOBBER, Julie LATHUILLE, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

**Absents** : Christophe GEORGES (excusé), Frédéric GILSON (excusé), Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Nadia JOSSERAND (excusé), Jean-Claude LOYEZ (excusé), Stéphane PACCARD.

Corinne GOBBER est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1) Approbation des comptes-rendus des dernières séances,
- 2) Urbanisme : DIA,
- 3) Vente de terrain à Pierre Morte,
- 4) Approbation du Document Unique,

- 5) Prix de l'eau,
- 6) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout d'un point à l'ordre du jour	Avis favorable pour rajouter le point suivant : décision modificative budget principal	
1	Approbation des comptes-rendus des séances du 21 novembre 2018 et du 28 novembre 2018	Avis favorable	
2	Budget principal 2018 - décision modificative	Avis favorable pour la décision modificative suivante : - + 1500,00 € au compte 6411/012 Personnel titulaire - - 1500,00 € au compte 022/022 dépenses imprévues de fonctionnement	
3	Déclaration d'Intention d'Aliéner	La commune ne souhaite pas préempter pour les DIA 2018/15 et 2018/16	
4	Vente de la parcelle section A n°2327 au prix de 3408 € à l'entreprise THIAFFEY-RENCOREL	Avis favorable	
5	Validation du document unique des risques professionnels	Avis favorable	
7	Tarifs de l'eau 2019	Avis favorable pour le maintien des prix 2018	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
	Emprunt pour projet école	Les élus	Réfléchissent au montage financier entre emprunt cours et long terme		

### 1. Approbation des comptes-rendus des séances du mois de novembre

Question posée : où peut-on préempter ?

Le droit de préemption a été instauré par délibération après l'approbation du PLU en 2014. Il est instauré sur les parcelles situées en zone Ua de la commune.

### 2. Décision modificative - budget principal

Cette décision permet de couvrir les dépenses nécessaires aux charges du personnel.

### 4. Vente de Terrain à Pierre Morte

Ce terrain est adjacent à l'entreprise THIAFFEY-RENCOREL et fait partie du domaine privé de la commune.

### 5. Approbation du document unique des risques professionnels

Ce document est obligatoire pour chaque collectivité. Il recense par unité de travail les risques inhérents au personnel et propose un plan d'action.

### 6. Tarifs de l'eau 2019

Les recettes du à la vente de l'eau ont augmenté.

### 7. Informations et questions diverses

#### *a) Travaux école*

Les prix pour les travaux de l'école ont été ouverts. Globalement, les offres sont 4,5 % plus chères que l'estimatif.

L'analyse est en cours.

#### *b) Travaux STEP*

L'accord de financement du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau a été obtenu.

Il restera 40 % du montant à la charge de la commune.

Il convient maintenant de lancer les travaux de la STEP et des réseaux.

#### *c) Travaux route du Montaubert*

Une réunion de présentation des travaux a été réalisée auprès des habitants du hameau.

L'appel d'offre va être lancé, les travaux seront réalisés au printemps.

L'accord de financement de l'Etat a été reçu récemment (55528 €)

Plan de financement : 142981 € HT de travaux, 42 869 € de subvention de la Région, 42873 € de subvention du Département, 55528 € de subvention de l'Etat.

#### *d) Recrutements*

Deux recrutements sont en cours. Pas de candidats retenus pour l'instant.

#### *e) Chiffres du recensement*

En 2017, la population de Serraval est de 760 habitants dont 700 en ménage et 60 en communauté.

La population DGF est 683 habitants.

#### *f) Travaux chapelle de la Bottière*

Les travaux sont terminés. Un habitant a envoyé un mail de remerciement.

#### *g) Levée des restrictions d'usage de l'eau*

Le préfet a levé les restrictions d'usage de l'eau le 18 décembre 2018.

Revoir le débit de la fontaine du Chef-Lieu.

#### *h) PLU*

Une rencontre a eu lieu le 20/12 : la DDT propose de rencontrer un architecte paysagiste en janvier pour améliorer le projet de zone à urbaniser au Chef-Lieu.